NOTE DHN : Modalités de sélection CM 2023 seniors
ANVERS

Arrivée le 26/09 - Podium le 27 ou 28 (suivant tour) - C1 le 30 ou 1er (suivant tour) - C4 le 03
C2 le 05 - C3 le 07 Sol arçons anneaux - C3 le 08 Saut BP BF - Départ le 09/10

Format de la compétition :
C1 qualification pour le C2 (24 gymnastes) - C3 (8 gymnastes) - C4 (8 équipes)
6 gymnastes : 5/4/3 pour l'équipe + 1 remplaçant

Objectifs :
Qualification pour les JO de Paris, quota 12 places attribuées dont 3 déjà qualifiées.
Résultat équipe Top 8
Résultat C2 1 gymnaste qualifié
2 finales C3

Stratégie :
Notre priorité est d'obtenir le meilleur total EQUIPE.
Nous rentrons dans la phase de stabilisation des mouvements. Les ND sont à augmenter à la marge. La stabilité et le pourcentage de réussite deviennent la priorité eu égard aux phases de sélections.
Le profil de l'équipe sera composé de généralistes et spécialistes contribuant à augmenter le total point de l'équipe. Objectif points 248-250pts.
Généralistes entre 81pts et 83pts
Spécialistes entre 1 et 5 agrès (entre 14,00pts et 14,50pts/agrès)

Chemin de sélection :

3 étapes de sélection sont prévues pour déterminer la liste des 6 gymnastes qui participeront aux CM : cinq titulaires et un remplaçant.

- **1 –** Les CE 2023.
  - critère N°1 : Prise en compte des meilleures notes finales
  - critère N°2 : meilleures notes de départ

- **2 -** C FRA Elite du 17 juin St Brieuc C1 + C3
  A l'issue des C. FRA Elite du 17 juin, un collectif de 12 gymnastes minimum sera retenu pour participer à la 3eme étape. Ce collectif sera désigné sur la base des meilleures notes finales critères N° 1 et notes de départ critère N° 2 du C1 et C3. Le logiciel du sélectionneur désignera à minima ces 12 gymnastes généralistes et spécialistes pouvant contribuer à augmenter le total de l'équipe de France.

- **3 -** Tests des 11 et 13 Août INSEP.

NOTE DHN : Modalités de sélection CM 2023 seniors
ANVERS

La sélection finale de l'équipe de France et de son remplaçant sera déterminée en prenant en compte sur l'ensemble des résultats CE – CFRA – TESTS 11 et 13 août la moyenne des deux meilleures notes finales critère N°1 et la moyenne des deux meilleures notes de départ critère N°2 à chaque agrès.
Sur le format 5/4/3, un quatrième gymnaste avec une 4eme note de couverture **est obligatoire** aux 6 agrès pour composer l'équipe de France en capacité de répondre aux objectifs.

Désignation des :

- 5 titulaires
- 1 remplaçant partant au CM
- 3 gymnastes réserves

Il est demandé aux entraîneurs et gymnastes lors des sélections de présenter les mouvements maximum en ND lorsque ceux-ci ont été maitrisés régulièrement à l'entraînement sur le dur, dans le respect l'intégrité physique des gymnastes.

Dernière étape : confirmation de la sélection
Le Match par équipe du 26 Août FRA/BEL à Gand sur agrès Spieth servira de préparation et devra confirmer l'équipe.

Modification de la composition des équipes CM :
L'équipe désignée peut être modifiée à tout moment par la CNS sur proposition du DTN pour raisons médicale Ou si un gymnaste n'est plus en mesure de reproduire la performance pour laquelle il a été sélectionné.

Outil de sélection :
Le logiciel du sélectionneur servira à chaque étape d'outil à la décision de la meilleure équipe possible.

Modalités de départage des gymnastes ex-aequo :
1) La Note de Départ et la régularité de la Note finale au regard des performances réalisées sur les compétitions référencées.
2) L'harmonisation des besoins de l'équipe pour atteindre les objectifs. (Réf au format 5/4/3)

3) Référence au comportement lors des regroupements ou des compétitions et au respect du programme sportif déterminé par le DHN.

Remplaçants :

Le DHN proposera la désignation de gymnastes remplaçant susceptibles de renforcer l'équipe pour répondre aux objectifs des Championnats du Monde. Il n'y a pas de classement de gymnastes réserves. Le ou les remplaçants seront désignés pour compléter l'équipe en fonction du forfait d'un ou plusieurs gymnastes

Repêchages :

La DTNale pourra proposer à la CNS, sur présentation d'un certificat médical, de repêcher les gymnastes à fort potentiel équipe de France n'ayant pu participer aux épreuves de sélections pour raisons médicales. Ils pourront être évalués par les juges identifiés pour participer aux CM si leurs notes de départ et finale peuvent contribuer au succès de l'équipe sur la base des critères énoncés dans le paragraphe stratégie.

Communication :

Les sélections seront annoncées à l'issue de la réunion de la commission de sélection de la Fédération Française de Gymnastique**. Aucune communication n'est autorisée avant la validation de la CNS et celle de la FFG.**